

PANORAMA

Cahier thématique

↘ Pastoralisme et enjeux sanitaires



© Mozafar Sarmasti

PERSPECTIVES

DOSSIER

AUTOUR DU MONDE

Grâce à leur gestion particulière de l'espace et du temps, basée sur la mobilité, et héritée de savoirs ancestraux, qui constitue à la fois une stratégie de gestion des risques et un moyen d'optimiser l'exploitation des ressources fourragères disponibles temporairement en fonction des saisons, les communautés pastorales réussissent encore à tirer parti d'immenses espaces pratiquement déserts et très peu propices au développement de l'agriculture. Ils valorisent un potentiel économique et y préservent un système écologique unique.

Cependant malgré leur importance économique et sociétale, l'élevage pastoral et ses acteurs, les pasteurs nomades ou semi-nomades, demeurent de nos jours encore très souvent socialement déconsidérés, institutionnellement marginalisés et en conséquence politiquement négligés.

C'est dans ce contexte qu'a été élaboré le [Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel \(PRAPS\)](#), doté d'un budget global de 248 millions USD et qui est considéré comme une des conséquences directes de la [Déclaration de Nouakchott](#) adoptée en octobre 2013 par les chefs d'État des pays sahélo-sahariens et les acteurs régionaux et internationaux. Il concerne les six pays de l'espace sahélien : le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad.

| Le projet PRAPS s'inscrit pleinement dans les objectifs stratégiques de l'OIE

Afin de prendre en compte l'ensemble des problématiques relatives à la protection et à la valorisation du pastoralisme, [le PRAPS a été structuré en cinq composantes](#) dont l'une vise l'amélioration de la santé animale qui constitue une des principales priorités des populations concernées. Le projet est mis en œuvre au niveau national et coordonné au niveau régional par le [Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel \(CILSS\)](#).

La **composante 1**, relative à **l'amélioration de la santé animale**, représente environ 20 % de l'enveloppe globale du projet. Elle présente la particularité d'avoir été programmée sur la base des résultats et recommandations du [processus d'évaluation de la performance des Services vétérinaires \(évaluation PVS, analyse des écarts\)](#) conduit dans chacun des pays concernés par les experts de l'OIE depuis une dizaine d'années. Ces missions ont fait apparaître un nombre important de lacunes et de contraintes dont la conséquence majeure est la persistance voire la propagation de la plupart des grandes pathologies animales (peste des petits ruminants, péripneumonie contagieuse bovine, rage, fièvre aphteuse, etc.).

Pour tenir compte des besoins identifiés pendant le processus d'évaluation, les activités en santé animale mises en œuvre au niveau national sont structurées en deux volets d'activités :

- l'amélioration des infrastructures et renforcement des capacités des Services vétérinaires nationaux ;
- l'appui à la surveillance et au contrôle harmonisé de deux maladies prioritaires à savoir la peste des petits ruminants et la péripneumonie contagieuse bovine.

Au niveau régional, la coordination des activités de la composante « amélioration de la santé animale » a été confiée à l'OIE à travers le [Centre régional de santé animale](#) de Bamako, dans le cadre d'un accord de partenariat entre le CILSS et l'OIE signé le 23 octobre 2015 pour encadrer cette délégation de maîtrise d'ouvrage.

À travers le contrôle et l'éradication de maladies animales comme la peste des petits ruminants et la péripneumonie contagieuse bovine, et le soutien aux communautés pastorales, acteurs essentiels de l'élevage, le projet PRAPS

s'inscrit pleinement dans les objectifs stratégiques de l'OIE.

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2018.2.2867>

DOSSIER

Impact du PRAPS pour l'amélioration de la santé animale en élevage pastoral

MOTS-CLÉS

#Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), #Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS)

AUTEURS

Cyrus Nersy ^{(1)*} & Oumar Alfaroukh Idriss ⁽²⁾

(1) Assistant technique, composante régionale « santé animale » du PRAPS, Représentation régionale de l'OIE pour l'Afrique

(2) Coordonnateur, composante régionale « santé animale » du PRAPS, Représentation régionale de l'OIE pour l'Afrique

* Contact auteurs : c.nersy@oie.int



© Viljoen Hermien

L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Pays membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 301 centres d'expertise scientifique et de 12 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur www.oie.int



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : www.oiebulletin.com



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE

Protéger les animaux, préserver notre avenir

12, rue de Prony - 75017 Paris, France

Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - oie@oie.int